

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Pier Tessier

<https://www.cadre21.org/membres/69c370f4ca6a8db2fada2b0a>

Date d'obtention : 2024-11-14 16:30:41

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, il faut parler à l'auteur du signalement et à la victime (rassurer, soutenir le jeune pendant tout le processus). Deuxièmement, il faut évaluer l'incident (poser des questions sans jugement, remplir la grille d'évaluation amorce-nature-intentions-étendue). Troisièmement, il faut vérifier l'information (Vérifier s'il y a des témoins et remplir une grille d'évaluation avec eux, conscientiser les jeunes de l'importance de respecter la vie privée de la victime en leur demandant de ne pas parler de l'incident). Si je juge que l'incident pourrait être malveillant ou de nature criminelle, je dois contacter la police et ne pas compléter la grille avec l'investigateur. De plus, s'il y a du contenu de pornographie juvénile, je confisque l'appareil électronique. Quatrièmement, Je rencontre l'investigateur pour avoir sa version des faits, afin de mieux comprendre les intentions. On détermine ensuite si c'est une intension impulsive ou malveillante. Si c'est un acte impulsif: il faut rencontrer individuellement l'auteur, la victime et les élèves impliqués, remplir la grille d'évaluation. Consulté les politiques et règles qui s'appliquent à l'école. Communiquer avec la police et avec les parents de la victime, de l'investigateur et des autres élèves impliqués. Faire un signalement à la DPJ.

Si c'est un acte malveillant: Communiquer avec la police, déterminer quand et comment les parents du jeune instigateur et les autres élèves impliqués seront informés. Faire un signalement à la DPJ

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il faut vérifier s'il y a des impacts à l'école pour déclencher sexto. Remplir la grille pour chaque personne impliqué (auteur, victime, témoin). Si présence de photos, mettre cellulaire dans une enveloppe et la remettre à la police. Si un policier nous demande de remplir une fiche pour un élève, refuser puisque nous ne sommes pas mandataire de la police. En tout temps, il faut éviter de consulter des photos ou des images. Tout au long du processus, nous devons rassurer la victime et agir rapidement afin d'éviter la diffusion des photos ou de vidéos.

Durant la conversation avec la victime, il faut offrir un environnement bienveillant: l'encourager à rester positive envers elle-même, faire une distinction entre une erreur de jugement et la personne qu'elle est réellement, maintenir un réseau d'ami positif, rester en soutien auprès de la victime afin de s'assurer qu'elle se sente en sécurité dans l'école.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

S'il y a des raisons de croire qu'il y a du contenu pornographique, c'est délicat de convaincre le jeune de nous laisser son cellulaire. C'est souvent à cette étape que le jeune est plus réfractaire et peut refuser de le remettre, surtout s'il a en sa possession du contenu pornographique. Dans une école, les rumeurs partent aussi très rapidement, donc c'est souvent difficile d'être assez rapide pour mettre fin rapidement à la propagation des photos ou vidéos sur internet. Un coup partie, c'est difficile de l'arrêter. Il faut donc agir très rapidement, afin de limiter les dégâts. De plus, faire l'appel aux parents de la victime et de l'auteur peut également être délicat à faire. Il faut alors rassurer les parents de la victime en lui expliquant le processus de la méthode sexto. Lorsqu'on nomme qu'un policier est impliqué dans le dossier, ils sont souvent soulagés. Par contre, du côté de la victime, il faut également nommer l'intervention policière qui peut avoir lieu, ainsi que le signalement à la DPJ. Ce point est souvent sensible chez les parents, peur des répercussions au niveau de la famille.

Ce qui est rassurant dans l'application sexto, c'est que la grille d'évaluation nous permet de recueillir toutes les informations importantes, sans oublier une étape.